

Un désert médical au sud en 2030 ?

Bien dotée aujourd'hui, la Région pourrait être touchée par une pénurie de médecins.

Le nombre de généralistes et de spécialistes devrait chuter au cours des vingt prochaines années.

Plutôt mieux dotées actuellement que les autres, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, pourraient se retrouver avec une densité de médecins inférieure à celle du reste de la France d'ici 2030.

L'équilibre entre généralistes et spécialistes, qui représentent chacun la moitié des médecins français serait respecté. Mais si le numerus clausus était réduit aux alentours de 7 000 de 2009 à 2011, le nombre de médecins resterait inférieur en 2 030 à son niveau actuel, selon l'un des scénarios étudiés par une étude gouvernementale publiée, hier.

Autre point figurant dans cette étude : une augmentation à 60 % de la part des postes ouverts aux « épreuves classantes nationales » pour les internes en médecine générale, contre 55 % aujourd'hui ou une répartition régionale des postes plus volontariste, pour corriger les inégalités entre régions.

La Sécurité sociale avait indiqué à la mi-décembre qu'elle consulterait le gouvernement sur des propositions soutenues par la Confédération syndicale des médecins français (CSMF) et incitant, y compris financièrement, des médecins « volontaires » à exercer dans des régions rurales peu peuplées ou des banlieues défavorisées.

Mais depuis, le dossier est au point mort, souligne Michel Chassang président de la Confédération, car « si le gouvernement ne souhaite pas légiférer, il n'a pas renoncé à la «taxe Bachelot », du nom de la ministre de la Santé, un prélèvement sur les médecins installés dans les zones déjà bien dotées, destiné à financer les incitations financières soutenant les autres.